



RECU EN PREFECTURE

Le 27 mai 2021

VIA DOTELEC - S2LOW

025-212500565-20210520-D00646711-DE

EXTRAIT DU REGISTRE des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 20 mai 2021

Le Conseil Municipal, convoqué le 12 mai 2021, s'est réuni à la Chambre de Commerce et d'Industrie Territoriale du Doubs (CCIT) pour partie en présentiel et pour partie en visio-conférence

Conseillers Municipaux en exercice : 55

Présidence de Mme Anne VIGNOT, Maire

Étaient présents à la CCI : Mme Elise AEBISCHER, M. Hasni ALEM, Mme Frédérique BAEHR, M. Guillaume BAILLY (à compter de la question n° 6), Mme Anne BENEDETTO, M. Kévin BERTAGNOLI, Mme Pascale BILLEREY, M. Nicolas BODIN, M. François BOUSSO, Mme Nathalie BOUVET, Mme Claudine CAULET, Mme Aline CHASSAGNE, Mme Annaïck CHAUVET, M. Sébastien COUDRY, M. Laurent CROIZIER, M. Cyril DEVESA, Mme Marie ETEVENARD, M. Ludovic FAGAUT, Mme Sadia GHARET, M. Abdel GHEZALI, M. Olivier GRIMAITRE, Mme Valérie HALLER, M. Pierre-Charles HENRY (à compter de la question n° 5), M. Damien HUGUET, Mme Marie LAMBERT, Mme Myriam LEMERCIER, M. Christophe LIME, Mme Agnès MARTIN, Mme Laurence MULOT, M. Maxime PIGNARD, M. Yannick POUJET, M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, Mme Karima ROCHDI, Mme Juliette SORLIN, M. Nathan SOURISSEAU, M. Gilles SPICHER, M. André TERZO, Mme Claude VARET, Mme Anne VIGNOT, Mme Christine WERTHE

Étaient présents en visio-conférence : Mme Fabienne BRAUCHLI, Mme Julie CHETTOUH, M. Benoît CYPRIANI, Mme Lorine GAGLILOLO, M. Jean-Emmanuel LAFARGE, M. Aurélien LAROPPE, Mme Carine MICHEL, Mme Marie-Thérèse MICHEL, M. Thierry PETAMENT, M. Jean-Hugues ROUX, Mme Sylvie WANLIN

Secrétaire : M. Cyril DEVESA

Étaient absents : M. Philippe CREMER, M. Jamal-Eddine LOUHKIAR, Mme Marie ZEHAF

Procurations de vote : M. Guillaume BAILLY à M. Ludovic FAGAUT (jusqu'à la question n° 5 incluse), Mme Fabienne BRAUCHLI à M. François BOUSSO, Mme Julie CHETTOUH à M. Sébastien COUDRY, M. Benoît CYPRIANI à Mme Claudine CAULET, Mme Lorine GAGLILOLO à M. Anthony POULIN, M. Pierre-Charles HENRY à M. Maxime PIGNARD (jusqu'à la question n° 4 incluse), M. Jean-Emmanuel LAFARGE à Mme Annaïck CHAUVET, M. Aurélien LAROPPE à M. Nathan SOURISSEAU, M. Jamal-Eddine LOUHKIAR à M. Maxime PIGNARD, Mme Carine MICHEL à Mme Juliette SORLIN, Mme Marie-Thérèse MICHEL à M. Damien HUGUET, M. Thierry PETAMENT à M. Ludovic FAGAUT, M. Jean-Hugues ROUX à Mme Frédérique BAEHR, Mme Sylvie WANLIN à M. Yannick POUJET, Mme Marie ZEHAF à M. Abdel GHEZALI

OBJET : 39. Emergences - Première attribution 2021

Délibération n° 2021/006467

Emergences

Première attribution 2021

Rapporteur : Mme Aline CHASSAGNE, Adjointe

	Date	Avis
Commission n° 3	05/05/2021	Favorable unanime

Résumé :

Le présent rapport a pour objet d'attribuer des subventions, au titre du dispositif Emergences porté par la Ville de Besançon en partenariat avec les structures culturelles du territoire, à trois associations supports des projets de jeunes artistes bisontins dans le domaine du spectacle vivant et des arts visuels, pour un montant total de 8 000 € réparti ainsi :

- une subvention de 5 000 € à l'association Compagnie du Bondinho pour soutenir son projet de création et de diffusion *Roi Lear*,
- une subvention de 2 000 € à l'association La Gedankenfabrik pour une aide à une première étape de construction 2021 de son installation *La Pièce* et à la structuration de ce collectif hybride,
- une subvention de 1 000 € à l'association Sous ton nez afin de lui apporter un soutien à sa structuration.

Dans le cadre de sa politique de soutien à la création et à l'expérimentation artistique, la Ville de Besançon accompagne les jeunes artistes du territoire à travers un dispositif dédié, Emergences, initié en 2005 et prolongeant une politique culturelle en faveur de celle-ci engagée vingt ans auparavant avec Les Rencontres Jeune Création et Besançon Ville Ouverte aux Jeunes.

I. Présentation du dispositif Emergences et contexte

Emergences est tout à la fois un laboratoire d'expérimentations artistiques, le reflet de la richesse culturelle bisontine et l'expression de l'engagement conjoint des acteurs culturels professionnels du territoire en faveur de la jeune création.

En 2018, afin de répondre à ces enjeux et aux évolutions du secteur, le dispositif Emergences a élargi ses domaines d'intervention et renouvelé les modalités de son accompagnement pour mieux s'adapter aux besoins et à la temporalité des différents projets artistiques, qui font l'objet d'un suivi, à différents stades d'avancement, par le comité d'instruction réunissant la Ville et ses partenaires, Les 2 Scènes - Scène Nationale de Besançon, le Centre Dramatique National de Besançon Franche-Comté, La Rodia - Scène des musiques actuelles, le Service culturel du Crous Bourgogne Franche-Comté et l'Institut Supérieur des Beaux-Arts de Besançon.

Trois structures de création dans le domaine du spectacle vivant et des arts visuels, actuellement accompagnées dans le cadre du dispositif Emergences à des étapes diverses de développement de leurs projets artistiques, font l'objet de demandes de soutiens financiers spécifiques, dont l'enjeu et l'urgence sont accentués par le contexte actuel. En effet, si la crise sanitaire affecte particulièrement le secteur artistique et culturel, les jeunes artistes, généralement confrontés à une structuration précaire, subissent de manière accrue les conséquences de l'épidémie de Covid-19 en cours.

II. Propositions de subventions au titre du dispositif Emergences

Au regard de la structuration et du développement des projets artistiques des trois associations suivantes, ainsi que du contexte actuel de crise sanitaire, il est proposé d'apporter trois subventions aux organismes suivants :

A/ Association Compagnie du Bondinho - Projet *Roi Lear*

Association bisontine créée en 2017 par Aurélien Deque, metteur en scène, comédien et dramaturge, cette compagnie vise à créer, diffuser et promouvoir des spectacles vivants et des films, avec l'ambition de contribuer à la démocratisation culturelle. A cette fin, elle réunit, selon ses projets, de jeunes artistes et techniciens pour la plupart issus de formations bisontines (DEUST, CRR, DNMADE, Master Arts de la scène...). La compagnie, d'abord étudiante, poursuit depuis plusieurs années un processus de structuration et de professionnalisation, en particulier autour de son projet de création *Roi Lear*.

Débuté en 2018, avec la réalisation d'une traduction inédite de la pièce de Shakespeare, ce projet de spectacle, qui réunit dix comédiens au plateau, a, depuis, fait l'objet d'une première version en salle, adaptée en 2020 pour l'extérieur, en particulier pour les lieux de patrimoine. La compagnie, suite à ces premières étapes, a défini de nouvelles orientations (travail sur le texte et la mise en scène, adaptation de la distribution, de la musique, des décors), en parallèle de la mise en œuvre de diverses démarches de production et de structuration professionnelles.

Ainsi, la compagnie, qui a su réunir différents partenaires, prévoit pour ce premier semestre 2021 la finalisation de cette création au travers de plusieurs résidences, ainsi qu'une tournée estivale destinée à présenter ce spectacle au public comme aux professionnels. Elle bénéficie notamment des soutiens de La Citadelle, du Centre diocésain de Besançon ou de l'association Renaissance du Château du Pailly, qui accueilleront des résidences de création, ainsi qu'une diffusion du spectacle durant la saison estivale, outre l'aide logistique du Centre Dramatique National de Besançon Franche-Comté, une subvention du Conseil départemental du Doubs ou un mécénat privé d'une entreprise suisse. L'association sollicite une subvention de la Ville au titre du dispositif Emergences, en complément de différentes démarches de recherches de partenariats en cours auprès de la DRAC Bourgogne Franche-Comté, de la Région Bourgogne Franche-Comté ou de structures culturelles du territoire.

La compagnie, fragilisée par la crise sanitaire dans les avancées de son projet et dans sa structuration, a désormais besoin de pouvoir présenter son travail au public et aux structures de diffusion afin d'en permettre son inscription dans les réseaux professionnels du spectacle vivant.

Afin de l'aider à finaliser son spectacle *Roi Lear* et à le diffuser durant la période estivale, il est proposé d'apporter à l'association Compagnie du Bondinho une subvention de 5 000 €.

B / Association La Gedankenfabrik - Structuration du collectif/Projet *La Pièce*

Association créée en 2019 dans la continuité d'un partenariat entamé en 2016 entre le département de Lettres de l'Université de Bourgogne-Franche-Comté et la bibliothèque du Fonds Régional d'Art Contemporain de Franche-Comté (FRAC), celle-ci porte les projets de création d'un collectif pluridisciplinaire (spectacle vivant, arts visuels, musique, littérature...) de jeunes artistes du territoire qui articule sa recherche entre arts et lettres. La Gedankenfabrik (littéralement fabrique de pensées) se partage aujourd'hui entre des temps de créations artistiques et des événements publics dans des cadres variés (bibliothèques, écoles, centres d'art).

Après une première installation intitulée *La Boîte*, autour de laquelle s'est constitué le collectif, celui-ci travaille à un nouveau projet plus ambitieux, *La Pièce*, à la fois fabrique de livres, de sons et d'images, d'objets à concept et de littérature mais aussi installation - un meuble bibliothèque circonscrit dans une structure mobile et qui contiendra à terme plusieurs modules (un espace de projection, de théâtre d'ombres ou de tableau de conférence fictive ; une table de montage et de visionnage ; un poste d'écoute radiophonique, une bibliothèque, une cuisine du langage). L'ensemble constitue une Gedankenfabrik, une machine à tisser des pensées, fondée sur le fragment, la mémoire et la transmission.

Avec cette deuxième création, le collectif envisage une professionnalisation et une insertion dans les réseaux professionnels. Mis à l'arrêt en raison de la crise sanitaire, ce projet est relancé en 2021 par le collectif, qui bénéficie désormais d'un soutien des 2 Scènes - Scène Nationale de Besançon, qui accueillera la structure dans son atelier de construction en mai-juin 2021. En parallèle, l'association poursuit actuellement différentes démarches de recherche de partenariats pour la production et de collaborations artistiques pour avancer sur la réalisation de cette installation avant de développer le travail d'exploitation et diffusion en 2022. La structure sollicite un soutien financier du dispositif Emergences, afin de l'aider à se structurer, à mener les premières étapes de construction 2021 dans des conditions professionnelles en dépit du contexte sanitaire et pouvoir enclencher une dynamique susceptible de mobiliser des partenariats complémentaires pour la suite du processus.

Afin de soutenir l'association La Gedankenfabrik dans sa structuration et les premières étapes de construction 2021 de son installation *La Pièce*, il est proposé de lui apporter une subvention de 2 000 €.

C / Association Compagnie Sous ton nez - Structuration de la Compagnie

Association bisontine créée en 2020, la Compagnie Sous ton nez accompagne les projets du cirassien Vincent Crochon, dont le parcours récent a été jalonné de stages et de la formation professionnelle dispensée par l'association Passe-Muraille à Besançon.

La compagnie développe actuellement son premier projet de création *Two seul*, solo de clown en espace intérieur, autour de la thématique de la solitude, pour lequel Vincent Crochon bénéficie des collaborations artistiques de Sidoine Leroy et de Clémentine Jolivet (dramaturgie, regard extérieur).

Pour son travail artistique, comme de structuration et de production, l'association a pu nouer différents partenariats, avec l'association Passe-Muraille, le Service culturel du Crous, Culture Action, Artis - Le Lab et a pu bénéficier d'une aide financière du Conseil départemental du Doubs. En parallèle, la compagnie poursuit actuellement différentes démarches auprès des structures culturelles de la région et de structures artistiques du territoire.

L'association se heurte, en tant que compagnie émergente, aux effets de la crise sanitaire. En effet, la saturation des espaces de travail et de diffusion au fil des reports laisse une place encore plus réduite aux jeunes artistes en recherche de visibilité auprès des professionnels et du public. Elle a ainsi adapté son calendrier de production et d'implantation en articulant sa structuration et son travail de création entre 2021 et 2022.

Afin de soutenir l'association Compagnie Sous ton nez dans son processus d'implantation sur le territoire et de structuration professionnelle, il est proposé de lui apporter une subvention de 1 000 €.

En cas d'accord, la dépense totale de 8 000 € sera prise en charge sur la ligne de crédit 65.33.6574.10032.

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal :

- se prononce favorablement sur les propositions de subventions à 3 associations pour un montant total de 8 000 € au titre du dispositif Emergences,
- autorise les versements à ces organismes.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 54

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prennent pas part au vote : 0

Pour extrait conforme,
La Maire,


Anne VIGNOT

